



**Après une vingtaine d'années de commercialisation du badge Télépéage d'abord sous pavillon ASF puis sous la marque Ulys, et après nous avoir vanté les mérites de la relation directe avec nos clients, la direction annonce la fin prochaine des boutiques Ulys\* !**

**Pour justifier sa décision, la direction évoque une fallacieuse potentielle "distorsion de concurrence" suite à l'ouverture du marché de l'émission de badge Télépéage. En réalité, c'est le seul argument financier qui a conduit à cette fermeture : les boutiques ne vendent pas assez de badges et coûtent trop cher. Et dire que des salariés du péage, que la direction est venue chercher, se sont totalement investis dans ces missions. Un bien bel exemple de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences !**

Maintenant que l'annonce a été faite, espérons que la direction sache accompagner au mieux les 46 salariés concernés.

Vos élus **CFDT** ont pour leur part obtenu, lors du CSE-Central extraordinaire du 08 octobre, des garanties sur les missions de substitution à la commercialisation du badge télépéage en vis-à-vis\*\*.

Les organisations syndicales ont quant à elles également décroché au forceps, lors de ce CSE, une information-consultation sur le sujet permettant notamment d'appréhender la situation dans son ensemble.

**Nous accompagnerons toutes celles et ceux qui le souhaitent sur le sujet, et mettons en place, dès à présent, une boîte mail dédiée (strictement confidentielle) pour répondre aux questions des salariés ou les conseiller.**



**Contactez-nous à cette adresse : [assistance-salaries-boutiques@cfdt-asf.com](mailto:assistance-salaries-boutiques@cfdt-asf.com)**

*\*Cette information a été communiquée aux élus du CSE Central le 27/09/2024 via le rapport sur les orientations stratégiques. Par soucis de confidentialité et dans le respect des règles relatives aux informations consultations, l'information n'a pu être rendue publique que depuis le lundi 21 octobre, date à laquelle les élus ont donné un avis défavorable sur les orientations stratégiques 2024.*

*\*\*Les 46 salariés concernés par ces mesures ne se verront aucunement imposer des missions allant à l'encontre de leur souhait respectif.*



[www.cfdt-asf.com](http://www.cfdt-asf.com)



[@cfdt\\_asf](https://twitter.com/cfdt_asf)